Image not found or type unknown

Jugement non notifié, recours ...

Par **Cardante Angelique**, le **05/03/2017** à **10:59**

Bonjour,

Suite à une séparation (départ du papa), et après mise devant le JAF en 2011 pour la première fois, je n'ai jamais reçu de jugement par voie d'huissier mais le papa est venu le jour même de la décision prendre notre fils.
Appel de ma part sur des choses non fondées et mensonges prouver, nous sommes arrivés à un dernier jugement en aout 2015 qui ne m'est toujours pas notifié par huissier, j'ai dû le demander au JAF.

De plus je paye une pension de 50€ depuis 2011 et au dernier jugement rendu en 2015, rien n'est notifié à ce sujet.

Quels en sont mes recours ?

merci
Angelique

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés